

# PDV 2021 : LE DÉMARRAGE EST DIFFICILE !

24 Janvier 2021

La première phase du recueil des volontariats est en cours, les entretiens et demandes de départs battent leur plein. Mais un certain nombre de problèmes rencontrés avec le cabinet Alixio nous est remonté. En voici une liste non exhaustive :

- Alors que le critère de la date de dépôt de dossier est essentiel pour un départ dans le cadre d'un départ à la retraite ou d'un projet professionnel immédiat, dans certains cas le dossier se fait rapidement. Dans d'autres cas sans difficultés particulières, il faut plus de temps, sans explication donnée.
- Le délai pour l'obtention des documents varie également d'un dossier à l'autre, le délai entre les rendez-vous s'en retrouve impacté.
- Plusieurs remontées sur des BIR comprenant des erreurs (au moins 5 dans la même journée pour un même conseiller !).
- Difficultés pour avoir l'estimation des indemnités fournie par le CSP, voire obtention d'estimations surprenantes.
- Le portail web est-il pleinement opérationnel ? Il a proposé de prendre un premier rendez-vous... à un agent qui était en attente du second.
- Le portail internet n'est pas accessible sous Internet Explorer.
- Il a été demandé à un agent de repasser un second premier rendez-vous suite à un problème rencontré par le premier conseiller d'Alixio, sans plus d'explication.
- Un conseiller d'Alixio qui s'occupe des départs DFC ne connaît pas les conditions d'un départ dans le cadre d'un projet pro : dès lors, il est difficile pour l'agent d'obtenir l'accompagnement ou l'aide escomptés en cas d'hésitation sur le type de départ souhaité.
- Certains agents auraient souhaité obtenir les montants des indemnités et de la prime de départ en net (avant prélèvement à la source).
- Des conseillers ont confié ne pas être assez formés pour pouvoir répondre à certaines questions.
- Alixio ne semble pas informé de l'articulation entre le Compte Professionnel de Prévention, dit compte de pénibilité, et le PDV. Certains agents ont peur de perdre certains avantages légitimement acquis.
- ... la liste est encore bien trop longue.

**Même si nous ne sommes pas signataire de ce PSE – PDV, nous assurons tout de même le SAV.**

**Ainsi, nous avons bien sur transmis à la DGRH Centrale ces différents problèmes pour qu'ils soient pris en compte et que des actions correctives soient rapidement mises en œuvre. Dans tous les cas, les agents souhaitant bénéficier du PDV ne doivent pas être pénalisés par des problèmes inhérents au cabinet d'Alixio. Ces situations rajoutent de l'anxiété à une période qui l'est déjà beaucoup pour tous.**

**Si vous rencontrez également des problèmes dans le cadre de vos démarches pour le PDV (par exemple), n'hésitez pas prendre contact avec vos représentants et délégués UNSa Aérien Air France.**